

L'ACTION NATIONALE

L'ACTION NATIONALE	<i>Sur un plébiscite</i>	89
J.-Robert BONNIER	<i>Viatique de durée</i>	91
Clément MARCHAND	<i>Prélude</i>	100
* * *	<i>Mort du colonialisme?</i>	102
François HERTEL	<i>Frontières de la pensée</i>	107

Chroniques

Dans la cité

Roger DUHAMEL	<i>Les jeux de la politique</i>	123
François-Albert ANGERS	<i>Un peu d'intelligence, S'il vous plait!</i>	134

Vie de l'esprit

Roger DUHAMEL	<i>Poésie pas morte</i>	143
Arthur LAURENDEAU	<i>Rodolphe Plamondon</i>	148

Courrier de guerre... 151

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● *Directeur: André LAURENDEAU* ●

L'Action nationale, publiée par la **Ligue d'Action Nationale**, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la **Ligue** sont: MM. Esdras Minville, président; Roger Duhamel, secrétaire; l'abbé Lionel Groulx, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., Pierre Homier, Eugène L'Heureux, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, l'abbé Albert Tessier, René Chaloult, Albert Rioux, Dr Philippe Hamel, Léopold Richer, André Laurendeau, Maximilien Caron, François-Albert Angers, Gérard Filion.

ADMINISTRATION: 3516, ave de Lorimier, case postale no 1524 Place d'Armes, Montréal.

DIRECTION: 3472, rue Hutchison, Montréal.

Le directeur de la revue, M. André Laurendeau, reçoit sur rendez-vous. Téléphone: ELwood 6777.

L'abonnement est de \$2.00 par année
Abonnement de soutien \$5.00 par année

Tous droits réservés, Ottawa, 1933

Pour votre santé —

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

**LEVURE
LALLEMAND**

Fraîche

Les médecins recommandent la levure **fraîche**. La Levure **fraîche** Lallemand est très riche en vitamines B, G et D. Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

Votre ami

a-t-il des.....

préjugés

contre

L'ACTION NATIONALE?

Abonnez-le:

il les perdra peut-être

Lisez

"LE DEVOIR"

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondateurs

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES
SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGÈNES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

LAIT & CRÈME pasteurisés ● LAIT & CRÈME acidulés
LAIT & CRÈME homogénéisés
YOGHOURT naturel ou cerise ● FROMAGES "ORBIS"
LAIT CHOCOLAT "MILACO"

LAITERIE CANADIENNE Limitée

Groupe de laitiers indépendants

6740, rue de Gaspé, MONTRÉAL — Tél. CR. 7878

LISEZ

L'Ordre nouveau

pour connaître la doctrine sociale de l'Église

Le seul journal du genre au Canada

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

1846

1939

Quatre-vingt-treizième



Rapport Annuel

AUX ACTIONNAIRES.

MONTRÉAL, LE 12 FÉVRIER, 1940.

Messieurs,

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-treizième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1939.

Les profits nets de l'année ont été de \$395,339.14, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$146,170.96, ce qui forme un ensemble de \$541,510.10. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$9,900.00 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,150.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude — laissant un solde au crédit des profits non divisés de \$251,610.10.

A la demande de notre clientèle et pour la mieux servir, une nouvelle succursale est en voie de construction, Boulevard Décarie. Elle sera inaugurée le ou vers le 1er mai.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,

R. DANDURAND.

BILAN GÉNÉRAL

AU 31 DÉCEMBRE, 1939.

PASSIF

Au Public:

Dépôts portant intérêt	\$66,724,565.43
Dépôts ne portant pas intérêt	2,448,449.05
Fonds de charité	180,000.00
Comptes divers	1,166,621.25

\$70,519,635.73

Aux Actionnaires:

Capital (souscrit \$2,000,000.00), versé	\$ 2,000,000.00
Fonds de Réserve	3,000,000.00
Solde des Profits, reporté	251,610.10

5,251,610.10

\$75,771,245.83

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques	\$ 9,863,458.61
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux	39,008,117.04
Obligations de municipalités canadiennes	16,661,331.45
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	207,909.70
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	5,102,143.75
Valeurs diverses	200,000.00
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement	3,507,298.66
Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00

\$74,780,259.21

Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$ 1,000,000.00
Autres titres	40,986.62

1,040,986.62

\$75,771,245.83

Pour le conseil d'administration,

Le président:

R. DANDURAND

Le directeur-général:

T.-TAGGART SMYTH

Sur un plébiscite

*Nous appuyons de toutes nos forces la campagne que le Conseil des Jeunesses Canadiennes et le Bloc Universitaire ont entreprise afin de faire connaître le sentiment de la province de Québec sur un certain nombre de questions importantes, notamment sur celle de la conscription. Nous ne saurions trop vivement recommander au public de répondre à cet appel et de remplir sans retard le questionnaire que l'on fait circuler.*¹

Malgré toutes les garanties qui ont été données, malgré toutes les promesses qui ont été faites, nulle question n'est plus à l'ordre du jour, en effet, que la conscription. Les esprits sont inquiets parce que tout le monde sent bien qu'elle est imminente et que tous sont conscients de la tragique signification qu'elle aurait pour nous. Et, aujourd'hui comme hier, devant les autres questions graves qui se sont dressées devant nous, les gens restent apathiques. Pourtant, si toutes les promesses qui nous ont été faites n'ont pas été tenues, n'est-ce pas précisément à cause de cette apathie ? Comment, dans un gouvernement par le peuple, nos points de vue peuvent-ils prévaloir si nous les gardons dans notre for intérieur et si nous laissons à ceux qui ne pensent pas comme nous le soin de manifester leur sentiment par tous les moyens à leur disposition ?

Cette erreur qu'on nous a fait commettre tant de fois au nom de la bonne entente, il est plus que jamais nécessaire de l'éviter ; et l'initiative des jeunes rend

¹ Et dont on lira le texte plus loin.

la tâche d'autant plus facile que l'idée de la présente consultation populaire non électorale sur la conscription a été lancée par des associations anglo-canadiennes.

Pour une fois qu'il sera loisible aux Canadiens français d'exprimer leurs sentiments sur un sujet aussi vital sans qu'on puisse élever le cri de race, nous espérons qu'ils mettront de côté les petites chicanes de clocher et refuseront d'écouter les fendeurs de cheveux en quatre. En un moment aussi grave, tous voudront non seulement donner leur avis en répondant au questionnaire, mais joindre leur effort à ceux du Conseil et du Bloc Universitaire, afin que l'immense succès de cette campagne montre à nos dirigeants notre volonté bien arrêtée de n'accepter aucune mesure de conscription. C'est le seul espoir qui nous reste d'enrayer l'action néfaste des conscriptionnistes.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Voulez-vous connaître votre député ?

Léopold Richer publie ces jours-ci aux Éditions du Zodiaque ses *Silhouettes du monde politique* dont on a lu la préface ici le mois dernier. Il y trace avec une verve et une dureté trop véridique le portrait de quarante députés fédéraux. On y retrouvera, notamment, quelques-uns de ses plus fameux crayons: l'honorable Cardin, J. Jean, Sarto Fournier, etc.

Ce livre tombe en plein branle-bas électoral. Il apparaît comme une sorte de guide officieux des catacombes parlementaires. Voulez-vous connaître votre député? Lisez les *Silhouettes* de Léopold Richer.

Pour une nation vigoureuse

Viatique de durée

Une valeur qui n'est pas
reconnue, c'est une non-valeur
qu'on laisse mettre à sa place.

Montherlant

Pour parler net, il est inconcevable que ces hommes, ces conquérants inlassables que furent les premiers Français du Canada, — les plus prestigieux colonisateurs et découvreurs du continent nord-américain — aient donné naissance à une génération aussi flasque, aussi gélatineuse que la nôtre. Notre lamentable situation est-elle la résultante de notre économie désaxée, ou celle-ci est-elle la conséquence de notre dédain pour les réalités de tout ordre ? Cercle vicieux que de plus autorisés, parmi nos rares économistes — d'Étienne Parent jusqu'à Edouard Montpetit, en passant par Errol Bouchette — ont décelé, en marquant notre incessante reculade économique. A tour de rôle, en dépit des quolibets et des sourires de faux humanistes à tête de bois, ils ont insisté sur l'importance — primordiale pour notre survie — de sortir de la gueuserie, de l'indigence. Plaie d'argent n'est pas mortelle, rabâchent nos éternels protestataires. En admettant que non, notre pauvreté n'en demeure pas moins un très sérieux handicap.

Dans un autre domaine encore bien plus important, celui de notre actif humain — la première, l'unique richesse peut-être que l'étranger n'a

pu entamer — s'est avili par notre faute. En dépit des hécatombes d'enfants morts-nés ou fauchés en bas-âge, nous croissons en nombre. Enregistrons les progrès prophylactiques et souhaitons que nous ayons bientôt l'intelligence et la volonté, non seulement de maintenir notre croît annuel, mais surtout de le fortifier afin de prolonger sa vitalité et de le rendre utile à autre chose qu'à augmenter le nombre des chômeurs.

A l'heure actuelle, dans les villes comme dans les campagnes, la santé individuelle est minée par une infinité de maux: alcool, boissons gazeuses, nutrition absurde, veilles prolongées, maladies vénériennes, onanisme, sybarisme, sédentarité, paupérisme enfin que complique un urbanisme à rebours. Faut-il insister sur l'illogisme incompréhensible de nos maisons d'habitation érigées depuis un demi-siècle dans les quartiers populaires de Montréal? Mal éclairées et aérées, des familles souvent pléthoriques s'y entassent au mépris des lois les plus élémentaires de l'hygiène. Aussi, le travail acharné et jamais interrompu de nos services publics de santé ne peut empêcher les statistiques de nous assigner presque infailliblement la dernière place.

Entre plusieurs pris au hasard, trois exemples prouvent nos avancés et démontrent péremptoirement notre décadence physique:

1) Du Bulletin de l'Association antituberculeuse canadienne de juin 1939, reproduisons le tableau suivant pour 1937: il indique la population, les décès et le taux de mortalité par tuberculose, dans les villes de 40.000 âmes et plus:

	Population	Décès	Taux de mortalité
Halifax.....	59,275	59	99.5
Saint-Jean.....	47,514	38	79.9
Montréal.....	875,000	743	84.9
Québec.....	130,594	200	153.1
Verdun.....	60,745	34	55.9
Ottawa.....	142,852	70	49.0
Toronto.....	648,309	231	35.6
Hamilton.....	154,052	55	35.7
London.....	76,424	20	26.1
Windsor.....	102,839	36	35.1
Winnipeg.....	224,533	83	36.9
Regina.....	53,354	14	26.2
Saskatoon.....	41,734	5	11.9
Calgary.....	83,407	19	22.7
Edmonton.....	85,774	28	35.3
Vancouver.....	259,987	156	60.0

Admettez qu'il va falloir *nous planter* pour que Québec (153.1), Montréal (84.9) et Verdun (55.9) — toutes villes québécoises — parviennent à rejoindre la moyenne de la plupart des grandes villes ontariennes: 35.0 par 100.000 habitants.

2) Dans *La Presse* du 6 juillet dernier, les autorités de l'Unité sanitaire des Trois-Rivières rapportaient que, sur 6.043 élèves des écoles, un examen avait révélé:

- 4.219 déficiences physiques,
- 1.873 santés normales,
- 922 visions défectueuses,
- 538 poids inférieurs de 10 pour cent à la normale.

La dépêche se terminait par un aveu révélateur: «Dans bien des cas, *la cause provenait d'une insuffisance d'alimentation*». (les soulignés sont de nous).

En un mot, trois enfants sur dix présentaient un état de santé normal (ce qui ne signifie pas, loin de là, qu'ils fussent vigoureux et râblés), et douze enfants sur cent étaient privés d'aliments censés indispensables à leur croissance ou à la formation d'une ossature et d'une musculature qui puissent devenir montrables.

3) Dans le *Montreal Star* du 21 juillet 1939, une dépêche d'Ottawa nous apprenait que le Québec est encore à la queue pour les mortalités causées par la diphtérie. Pour bien prouver que la situation à cet égard nous est coutumière, l'Office fédéral de la statistique publie deux indices: l'un comprenant l'ensemble du pays, le second excluant notre province.

Pour les cinq premiers mois de 1939, on relève 1,108 cas de diphtérie (à l'exclusion du Youkon et des territoires du Nord-ouest) dont 756 pour le Québec: soit l'incroyable proportion de 68 pour cent.

La dépêche précise que les statistiques officielles de la Société des Nations donnent une idée erronée de la lutte menée en Canada contre la diphtérie. Le Québec est responsable de la mauvaise réputation du pays à l'étranger. L'organisme de Genève nous fait de la propagande en proclamant aux quatre coins du monde le fait suivant: *la ville de Québec détient le record peu enviable de la plus forte mortalité par diphtérie de l'univers — soit 41.7 par 100.000.*

Nos services publics d'hygiène, à l'unisson, attribuent cette lamentable situation au fait que les parents ne veulent pas ou négligent d'u-

tiliser les moyens préventifs mis à leur disposition par les gouvernements. Pour vaincre l'apathie trop générale, faudra-t-il recourir aux méthodes de coercition ?

Pour le Canada, voici un tableau par province où les statistiques ont encore, quant à la mortalité par diphtérie, une valeur accusatrice:

Nouvelle-Ecosse.....	—	2.13
Nouveau-Brunswick.....	—	2.56
Ile du Prince Edouard.....	—	1.08
Québec.....	—	4.77
Ontario.....	—	0.35
Manitoba.....	—	2.27
Saskatchewan.....	—	1.59
Alberta.....	—	0.28
Colombie britannique.....	—	0.26

Avec une population légèrement supérieure et des conditions générales presque identiques, la province voisine, l'Ontario, nous donne encore le pion.



Depuis un demi-siècle surtout, nos services d'hygiène publique s'évertuent à nous inculquer des notions sanitaires. Grâce à ce labeur méritoire, nous ne mourons plus comme des mouches. Et certaines maladies contagieuses (telle la petite vérole) ont presque complètement disparu devant l'emploi généralisé des vaccins. Mais ce travail sera vain, de peu de prix, si nous ne songeons à revivifier la source même de la vie humaine, en nous occupant de l'éducation physique de l'enfance et de la jeunesse. Ce qu'il faut au plus tôt au Québec, c'est d'abord une *Direction générale de l'éducation physique* qui verrait à styler des moniteurs et des monitrices. C'est ensuite que leur activité s'exerce dans toutes les écoles

sans exception, puis au sein d'un organisme des loisirs (hors de l'école) dont la création s'impose. Au grand soulagement des gens de bon sens, les moniteurs déplaceraient de nos collèges ces gradés automates, bons tout au plus à *gueuler* des commandements à des élèves figés dans l'attitude du garde-à-vous.

Quand on réclame la juste, l'indispensable part de l'exercice physique scientifiquement ordonné — répudions ici comme antipédagogique et antirationnelle la parodie des défilés de cadets — on rétorque que les programmes scolaires surchargés ne le permettent pas.

Il est curieux et renversant que les plus grands pays (y compris les Etats-Unis, les huit provinces anglo-canadiennes, notre propre minorité anglo-québécoise) trouvent avantageux de réserver quatre ou cinq heures par semaine au développement et à la santé du corps humain! Faut-il en conclure, comme certains fats de chez nous, que l'étranger erre et devrait suivre notre exemple?

Par éducation physique, entendons l'exercice régulièrement et intelligemment donné par un moniteur, en plein air le plus possible, ou dans un gymnase aéré et ventilé. Voilà pour la partie éducative, formatrice. Quant aux sports et aux jeux d'agrément, l'élève les pratiquera avec d'autant plus d'aise, de plaisir et de profit, que ses muscles auront été durcis et accrus par la culture physique.

On ne conçoit plus maintenant dans aucun autre pays que le Québec des écoles (primaires, secondaires et supérieures) sans éducation phy-

sique. Partout, sauf chez nous, on veut avoir des citoyens équilibrés. Le Québec est l'un des rares pays de race blanche où le concept de l'exercice physique à l'école, durant tout le cours des études, n'a même pas encore été accepté. Or, Dieu sait si nous avons besoin de discipline personnelle, de combativité, d'entrain, d'énergie, de courage, de maîtrise de soi, enfin de force pure et simple.

On tournera en rond, on s'enlisera de plus en plus, tant que persisteront au Québec les sots et injustifiables préjugés contre le corps humain. Pourtant, c'est le bon sens même, un homme réprime d'autant mieux les débordements de la chair s'il possède un corps sain. Il y a deux ou trois ans, un dominicain français faisait de ceci le sujet d'une lumineuse et actuelle conférence, à Notre-Dame de Montréal. Le prédicateur mettait ses auditeurs en garde contre la méprise, stupide et bête, de réprouber dans un même dédain les deux notions de la santé du corps et des plaisirs de la chair: c'est tomber dans l'angélisme, hérésie lourde de conséquences sociales.

●

Une autre question, corollaire de l'éducation physique, et qu'on aborde de biais, c'est celle de l'utilisation des loisirs. On en donnera un commencement pratique de solution le jour où l'on comprendra que l'exercice physique doit avoir la part la plus large: celle qui lui revient de droit dans toute vie humaine, et que ne méconnaît aucun pays civilisé comme l'attestent les mouvements nationaux de jeunesse et de loisirs de maints

États européens (Dopolavoro italien, National Fitness britannique, etc.).

A nos portes, dans notre propre milieu, la YMCA (Young Men's Christian Association) est devenue le plus grand organisme du genre au monde, pour avoir compris, presque dès sa fondation il y a un siècle, cette vérité maîtresse: *l'exercice physique attire toute la jeunesse*, alors que conférences, cours, prêches, homélies ne groupent en général qu'une élite restreinte, soit une moyenne inférieure à 10 pour cent de la jeunesse. C'est une loi constante, vérifiée par l'expérience, dont l'oubli explique la déconfiture rapide ou la sénilité de plusieurs de nos associations de jeunesse.

Le mieux, certes, est de produire des générations à la fois cultivées et débordantes de santé, de faire de nos jeunes gens et de nos jeunes filles de *beaux animaux intelligents*. Mais, s'il faut choisir entre éducation physique et éducation intellectuelle, choisissons, visons d'abord à préparer une génération saine physiquement, aguerrie, prête à la lutte pour la vie: cette jungle impitoyable où les faibles (individus ou peuples) sont irrémédiablement broyés. Car, telle est la dure loi du monde, en dépit des euphémismes et des sophismes d'une prétendue civilisation humanitaire: plus dure, plus cruelle que celle des anciens.

Dans son beau roman sportif *Battling Malone* — peinture fidèle et trop peu connue de la place occupée par le sport en Angleterre — Louis Hémon écrit: *L'homme est un animal combatif; s'il*

ne l'était pas, son espèce aurait sans doute disparu il y a quelque vingt mille ans...

Redoutons l'amollissement qui endort, atrophie. Par moments, devant la veulerie générale, nous souhaiterions le régime cher aux Spartiates. Cela reposerait à coup sûr d'innombrables estomacs détraqués par des aliments sans consistance. Mais, par l'éducation physique, nous risquons encore mieux de retrouver la force d'âme et la vigueur corporelle des ancêtres: viatique de durée.

Jean-Robert BONNIER

PRÉLUDE

A Alphonse Désilets

*Puisque le sort m'enlève à la terre féconde
Où, dans la paix, le jour alterne avec la nuit,
Et puisqu'en moi sévit l'attrance du bruit,
Aux gouffres de stupeur je plongerai ma sonde.*

*Après avoir vécu mon rêve adolescent
Sous les ciels clairs, parmi les ruisselants feuillages
Dont s'ornait, aux couchants d'automne, mon village,
Je meurtrirai ma chair à des labeurs puissants.*

*Les horizons qu'au loin les lueurs incendient
Ont éclairé pour moi d'un jour prodigieux
Les mondes surhumains qu'en les villes de feu
L'insolite labeur des hommes édifie.*

*Je vivrai de la vie amère des cités
Où s'élaborent les nouvelles certitudes;
Je mêlerai ma voix au cri des multitudes
Et je partagerai leur vague anxiété.*

*Car voici que vacille en moi la flamme usée
Et que s'allège enfin l'impondérable poids
Qui me rivait si fort à d'ancestrales lois,
Et qu'une chose étrange est née en ma pensée.*

*Je vivrai de la vie âpre de tes enfants,
O ville, car l'aspect de ta hideur m'attire
Et la grandeur monstrueuse de ton délire,
Quand ton corps est tordu par les avortements.*

*A mes sentiers l'asphalte noir se substitue.
Voici l'emmêlement des audaces du fer
Et, sous l'aheurt des bruits, voici le peuple amer
Dont le pas s'accélère au fond des avenues.*

*Je saurai le vertige ébloui de tes foules
Quand, la nuit, elles vont, secouant leurs désirs
Au pas des seuils où luit le masque des plaisirs,
Et comme ballottées par d'impulsives houles.*

*Je connaîtrai la lassitude des travaux
Et les ferveurs et les espoirs des prolétaires
Et je dirai dans quelle exaltante atmosphère
S'édifie la maison des poètes nouveaux.*

*A des rouges pensers j'emploierai mon cerveau
Je jetterai ma force au creuset des usines.
Mes muscles nourriront la rage des machines
Et mon être total grossira le faisceau*

*Des êtres éructés par un siècle en gésine.
Et lorsque j'aurai bu tes vins tumultueux
Et rompu le quignon de pain avec tes gueux,
Lorsque j'aurai connu les âpres disciplines*

*Qui sifflent au-dessus des fronts unifiés,
Lorsque j'aurai connu les normes et les rythmes
Et la puissante attraction des nouveaux mythes
Ma voix célébrera les neuves volontés*

*Qui, lentement mûries dans les renoncements,
Imposeront demain leur nette architecture
Aux cités délivrées des laides pourritures
Et dont éclate l'ordre ainsi qu'un marbre blanc.*

Clément MARCHAND

Mort du colonialisme ?

La préoccupation de la guerre et de l'élection fédérale n'absorbe point toute l'attention des Canadiens. C'est un phénomène assez caractéristique. Dans les milieux les plus divers, on s'interroge sur la situation qui nous sera faite au lendemain des hostilités. Le Canada y aura-t-il gagné quelque chose, outre les prunes et la gloire ?

Au début de février, le hasard a mis entre nos mains deux hebdomadaires d'inspiration très différente, dont les préoccupations sont aussi peu voisines que possible, le Bien Public et le Monde Ouvrier. Et voici, sans commentaires, ce que nous y avons lu :

Songeons-nous à l'après-guerre ?

[...]

Le Travail Organisé a promis sans aucune restriction sa loyale collaboration à l'œuvre de guerre du gouvernement King et point n'est besoin de répéter ici qu'il a tenu et tiendra sa promesse cent pour cent. Les ouvriers syndiqués ont néanmoins fait une réserve à cet égard : c'est que leur statut économique soit dûment sauvegardé lors de l'octroi des contrats de guerre, et c'est justice élémentaire.

Mais cette guerre, qui est à peine commencée, va prendre fin un jour ou l'autre. La vieille Europe n'entend pas, que nous sachions, se suicider jusqu'au dernier humain. Une fois cette guerre finie, il va falloir songer à l'après-guerre, à la

paix, aux œuvres de corrections sociales qu'implique ce passage de l'état de guerre à l'état de paix.

Y avons-nous songé ?

Car l'affaire est d'importance, en fin de compte, surtout pour nous, du Québec. Et nous devons nous demander, que nous le voulions ou non, dans quelle mesure nous devons continuer à épouser les querelles du vieux continent européen, à nous pâmer de sa gloire ou à nous lamenter de ses revers. Nous devons, comme préparateurs d'un avenir meilleur, nous poser au moins trois questions, qui sont :

Faut-il demeurer dans le statu quo et rester pour toujours partie intégrante de l'empire britannique ?

Peut-on envisager la possibilité de devenir un pays complètement indépendant, une nation libre de toute attache extérieure quant à ses prérogatives administratives, politiques et autres, si ce n'est celles dûment voulues par nous tous ?

Et enfin est-il possible de songer à une fusion éventuelle avec la grande république voisine, à nous fondre dans cet immense creuset ethnique qu'est l'Amérique du Nord ?

Indépendamment de nous-mêmes, sous la poussée irrésistible de circonstances diverses, nous devons, si cette supposition nous est permise, en arriver là tôt ou tard ou à quelque chose d'approchant. Il est possible, il est même certain que l'après-guerre va susciter dans son sillage une longue et pénible réaction dont la complexité et l'ampleur mêmes nous forceront à chercher

et, qui pis est, à trouver des solutions précises, aujourd'hui insoupçonnées, peut-être, aux problèmes imprévus de demain.

Nous ne pouvons, évidemment, espérer tailler notre avenir d'un seul coup de hache, mais nous avons présentement le devoir d'y penser sérieusement pour ne rien laisser au hasard et édifier, dans la sagesse d'une laborieuse préparation, cette ambiance sociale à laquelle voudront sûrement s'adapter ceux qui, après nous, entreront dans la carrière de la vie canadienne.

SOCIUS

(Extrait de l'organe des Unions ouvrières, *Le Monde ouvrier*, livraison du 3 février 1940.)

A quoi rêvent les coloniaux !

Les journaux nous ont appris, au début de la semaine, que les groupes de l'opposition du parlement de l'Afrique-Sud sous la direction de deux patriotes, Hertzog et Malan, ont adopté une résolution réclamant pour leur pays une forme de gouvernement républicaine séparée de la couronne britannique.

L'on s'étonnera sans doute que ce mouvement nationaliste, qui couve depuis si longtemps dans ce lointain dominion britannique, trouve sa libre et complète expression au moment où Londres a besoin de l'appui de toutes ses colonies pour gagner sa guerre.

Et pourtant, grâce à cet esclandre politique, voilà l'Afrique-Sud engagée sur le sentier de l'indépendance totale.

On a compris là-bas qu'il n'existe pas de but plus louable pour un pays colonial que de conquérir son indépendance, son autonomie politique et économique. Ces nationalistes estiment que les États, comme les individus, après avoir grandi sous la tutelle d'un maître, atteignent un jour leur majorité à laquelle doit correspondre l'élargissement politique. Toute la thèse des nationalistes sud-africains repose sur la constatation que leur pays partage tous les risques de l'Empire sans en retirer un avantage adéquat. Voilà pourquoi, ils ne veulent pas payer pour des fautes, des erreurs ou des présomptions auxquelles ils sont étrangers. Ils veulent vivre d'une vie libre de toute attache, d'une politique appliquée à soulager des besoins nationaux, plutôt que des besoins impériaux.

Et cette séparation, cette indépendance, ils la réclament précisément en un temps où elle sera profondément regrettée en Grande-Bretagne. On dira que ces nationalistes sont un peu pressés, que leur demande est peut-être raisonnable mais inopportune, qu'ils auraient pu mieux choisir leur temps pour la formuler.

Et pourtant toute l'histoire leur enseigne que pour obtenir cette précieuse indépendance politique, il n'y a pas deux chemins à prendre et qu'en tout cas le chemin de la sensibilité ou du platonisme ne mène à rien.

S'ils attendent un geste de la part de Londres, il ne viendra sûrement pas, pas plus en temps de guerre qu'en temps de paix. Alors les nationalistes sud-africains prennent les devants, sachant que

leur prétention repose sur un droit naturel qu'il faudra toujours imposer, parfois brusquement, parce qu'on refusera toujours de le reconnaître.

Les membres de l'opposition sud-africaine réclament l'autonomie de leur pays, et pourtant il ne viendra à l'esprit de personne qu'ils obéissent à un sentiment d'inimitié. Ils s'appuient tout simplement sur des faits, sur des droits et sur l'expérience nationale. Ils veulent bien la séparation politique, mais une séparation qui n'exclue nullement la collaboration étroite entre pays d'une même famille d'idées.

Voilà un précieux exemple qui nous vient de loin.

Ici, les événements et les partis politiques nous ont à ce point pétris dans un colonialisme satisfait, qu'il est devenu instinctif de penser que nous ne pouvons pas nous «appartenir» et que, admettant le cas que nous nous libérerions de la tutelle politique de l'Angleterre, il nous faudrait tomber dans les bras de l'Uncle Sam. Que de fois n'entendons-nous pas cette réflexion: «Nous serions bien mieux sujets américains que sujets britanniques». Et pourquoi pas sujets canadiens tout court ?

Ces pensées, ces rêves, il faut longtemps les nourrir si nous voulons qu'un jour vienne les combler la réalité.

Surveillons bien l'évolution de l'Afrique-Sud.

Clément MARCHAND.

(Extrait du *Bien Public* (Trois-Rivières), livraison du 1er février 1940).

Frontières de la pensée...

Philocrate et Polyphile sont deux amis à moi, deux amateurs de spéculation. Ils ne peuvent vivre longtemps l'un sans l'autre et ne parviennent presque jamais à s'entendre.

Philocrate est un conservateur décidé, Polyphile, un hardi novateur. La rigueur du premier n'a d'égale que la souplesse du second. L'un ne lit guère que des ouvrages philosophiques; l'autre est ouvert à toutes les formes de culture, mais préfère philosopher que de lire des philosophies. Philocrate est féru de dialectique; il prend avec force la défense des principes qui lui paraissent toujours en danger sur les lèvres de Polyphile. Philocrate, c'est le mirmillon des combats antiques, Polyphile, le rétiaire.

Tous deux sont des thomistes convaincus. Cependant il leur arrive de se juger mutuellement en rupture avec les enseignements du Saint Docteur.

Les problèmes psychologiques intéressent au plus haut point Polyphile. Le raccord entre le plan rationnel et le plan expérimental ne lui paraît pas toujours assez fortement accusé. Il se pose en réformateur de certains axiomes de la psychologie traditionnelle, il s'efforce de la dégager de tout verbiage dialectique, au grand scandale de Philocrate, qui lui reproche de s'éloigner trop du vocabulaire convenu.

C'était un soir. L'heure propice entre toutes aux spéculations généreuses. Philocrate, plutôt taciturne ce jour-là, fumait sa pipe en silence, laissant se répandre à loisir les flots d'éloquence de

son antagoniste. Il faut dire que Philocrate use beaucoup de la méthode socratique; il se réserve volontiers le rôle du logicien pondéré, hostile aux généralisations hâtives, et qui pose des questions opportunes et embarrassantes.

Polyphile exposait ses idées sur la plénitude qui doit caractériser la vie de tout intellectuel, s'il se pique d'être autre chose qu'un phonographe. L'explication, assez complexe, ramassait toutes leurs puissances d'attention. Soudain Philocrate s'écrie:

— Selon vous, la vraie vie serait celle, pleine à déborder, qui jaillit d'un rêve intérieur perpétuellement en éveil; elle s'accomplirait parfois aux dépens même des activités pleinement conscientes et superficielles qui s'agitent à la partie extérieure du «moi»...

— C'est à peu près cela.

— Faudrait-il donc vivre dans un monde partiellement faux, aux enthousiasmes voulus, entretenus? Conseillez-vous la culture de l'extase factice, l'excitation convenue du «moi»?

— Non sans doute, répond en souriant Polyphile. Vous allez trop loin dans vos déductions. Je ne cultive rien. Je laisse se produire librement des états d'âme, ou plutôt se développer une mentalité. Ce rêve perpétuellement éveillé à toutes les formes de beauté, de poésie, je ne l'entrave point dans tout ce qu'il me paraît comporter d'honnête, d'élevé, de ravissant. Les contingences banales viennent se greffer sur le film intérieur, greffes artificielles qui collent parfaitement à sa surface, se mêlent rarement à son fond, à sa substance.

Je dîne, je soupe, je me livre à des travaux desséchants, je me laisse doucement raser par une conversation ennuyeuse. Dans ces occurrences, le rêve intérieur ou cesse pour un instant d'être perceptible ou bien continue en sourdine de chanter en moi. En tous cas, son activité ne gêne pas le train-train de surface qui se «défile» vaille que vaille sur son bonhomme de chemin. Sans doute, il arrive que la grande enchantresse fasse taire complètement ces petites voix adventices, et me rapte loin d'elles; ce sont alors des distractions. Mais, la distraction ne serait-elle pas une plongée de l'homme à l'intérieur de soi-même dans laquelle il se repaît des meilleures parties de sa propre moelle? Les grandes trouvailles sont filles de la distraction, expressions profondes de l'individu libéré des entraves de la raison raisonnante.

— *Je vous trouve bien audacieux. La plus parfaite création humaine ne proviendrait-elle pas plutôt d'un parfait ajustement du film conscient sur le film inconscient? Ne doit-on pas se restreindre soi-même, mater son imagination vagabonde pour ne garder à sa production intérieure, pensée, parlée ou écrite que le pur métal dégagé de toute gangue, de toutes scories?*

— *Ceci est possible chez certains sujets. Un Bossuet eût admis ces restrictions. Il les a peut-être acceptées de fait. Il ne faudrait pas imposer de telles amputations à un intuitif. Songez à Pascal.*

Chez un Bossuet, parfaite coïncidence des deux films. Le résultat est grandiose, impressionnant. Chez Pascal, moins d'équilibre, moins de clarté; combien plus de jaillissement! Laquelle

préférez-vous: la cathédrale gothique, implacablement parfaite, rythmique, ajustée à notre module, humainement belle; et la montagne, vertigineuse, indisciplinée où toutes les eurythmies s'organisent et se hiérarchisent sur un plan supérieur? La cathédrale, chef-d'œuvre rationnel, chef-d'œuvre raisonnable. La montagne, trésor inépuisablement jailli de pensée pensée, œuvre intuitive de Dieu...

Cette comparaison cloche. Elle nous éclaire cependant. J'irai jusqu'à dire que l'intuitif est l'homme normal, que tout raisonneur est au fond un intuitif qui s'ignore.

En l'homme — par delà toute systématisation — une seule connaissance ordinaire : l'intuition (non pas celle de M. Bergson), celle de saint Thomas, la connaissance des singuliers, l'intuition du «sens intelligencié», selon M. Maritain. La notion de l'universel comme universel est le fruit d'un travail réflexe, rare, fatigant. Même dans nos raisonnements les plus abstraits, nous ne percevons l'universel que confusément, dans la complexité des singuliers.

Mode de vivre à l'intérieur, mode de connaître, c'est tout un. Dès lors, la vraie et noble vie intellectuelle devra tableter davantage sur l'activité première et normale du composé humain que sur son opération de seconde zone, le raisonnement abstrait.

La vie qui s'accomplit en nous machinalement, spontanément, normalement est celle dont nous devons favoriser l'efflorescence; nous réservant d'utiliser sa forme secondaire et occasionnelle dans certaines circonstances où elle est indispensable.

J'en suis donc rendu à distinguer entre pensée incarnée et pensée pure ou réflexion.

La première est charnue, pulpeuse, conglomérat, ou plutôt combinaison de multiples éléments vitaux s'épanouissant en un seul tout synthétique.

La seconde est sèche, méthodique, analytique, lente.

L'une a peut-être plus de noblesse. Il faut cependant avoir recours à l'autre chaque fois que l'on sent le besoin de scruter sa pensée, d'en épurer le métal composite.

Je précise. La pensée incarnée, c'est mon activité intérieure normale, un torrent d'images en marche, qui s'accompagnent de sensations; mais ce film ou, si vous préférez, ce fleuve intime baigne sans cesse dans la lumière supérieure de l'intelligence. Bien plus, cette intelligence envahissante (qui pénètre toutes nos actions) procède sans cesse, à la manière spécifiquement humaine, par de brusques et souvent inconscientes déductions. Quand je pense, il arrive que, en plus de sentir que je suis, je perçoive que je pense. Nouvelle forme d'activité réflexe; mais qui ne porte pas sur l'universel pur.

— La réflexion, ou pensée pure diffère-t-elle spécifiquement de la pensée incarnée?

— Non. Elle est de la pensée impérée, nettement et pleinement consciente. Son domaine est celui de l'abstraction proprement dite. Son terme est l'idée pure, en autant que nous pouvons l'atteindre dans un corps. Elle est lente et pénible comme toute action commandée. Elle excelle à juger, mais point à créer. Puisque la création requiert un effort de tout l'individu, des facultés les plus «individuanes».

L'expérience des créateurs et l'analyse de leurs œuvres rendent compte de ce fait.

— *Si je vous comprends, il se trouve qu'au sommet de la pensée incarnée l'on accède à la pensée pure.*

— *Bien au contraire. Le sommet de la pensée, c'est une simplification bienheureuse au profit d'un seul filet organique. Simplification intuitive qui libère pour ainsi dire, projette au dehors les plus riches émanations de tout l'individu. C'est l'émotion esthétique, c'est l'inspiration.*

Encore une fois, entre les deux activités, (pensée incarnée, pensée pure) n'intervient qu'une différence de degré. Lorsque l'individu s'affirme à l'état fort, c'est la pensée incarnée. Quand il se sacrifie relativement lui-même pour se juger froidement des hauteurs «approchées» de l'espèce, c'est la pensée pure, la réflexion, le raisonnement abstrait... Vous me suivez toujours?

— *Hélas? Et je vous vois tomber tout droit dans les abîmes de l'intuitionnisme. Comment concilier ces énoncés avec la philosophie thomiste?*

— *Toute cette théorie repose au fond sur la thèse de saint Thomas: «Principium individuationis est materia quantitate signata». Je n'ai fait qu'appliquer dans l'ordre de la connaissance ce principe trop négligé. Application légitime si l'agir suit l'être. La personne humaine est individuée par son corps. La pensée humaine ne saurait, elle non plus, s'évader de l'union au corps.*

Je conclus donc qu'il serait absurde de sacrifier une vie de pensée concrète, incarnée, au profit d'une existence qui voudrait sans cesse être réflexe. La

pensée telle que je la conçois est toujours possible. La réflexion est souvent difficile, contrariée, décevante. Abordons-la en temps et lieu et modérément. L'homme qui s'imagine réfléchir sans cesse, se conduire toujours par des principes réfléchis, ne se rend pas compte qu'il est souvent l'esclave de ses impressions cristallisées en dogmes. D'ailleurs celui-là vit la plupart du temps dans une atmosphère singulièrement à l'eau de rose, et ses pseudo-réflexions portent sur des truismes de tout repos qui ne sauraient le fatiguer. En somme, il est le dernier des hommes à penser...

Philocrate reprend:

— Un point m'intrigue encore. Cet état d'âme que vous prônez ne serait-il pour beaucoup rapporté, artificiel, moins continuité vitale qu'agglomération livresque? Quel rôle attribuez-vous aux livres dans la formation du subconscient?

— Un rôle considérable au début de la vie de l'esprit. Un rôle très faible quand la personnalité est rendue à son point de maturité. Si vous me permettez de me mettre en cause, je vous dirai que les livres ne s'imposent plus à moi, que je les impose. A l'exception de quelques ouvrages sommets, les livres ne sauraient être pour moi que des documents. Faisons exception pour Homère et la Bible, les deux codes, celui de la Beauté, celui de la Bonté. Je pourrais en dire autant de quelques poèmes: Résignation, le Bateau ivre, les Cinq grandes Odes, le Cimetière marin, et, ma foi, la Romance du vin... Les grands livres et les poèmes sont des tremplins vers des étages supérieurs de vie. Cependant, ils ne doivent pas bouleverser le paysage intérieur

jusqu'à changer sa physionomie substantielle. Ils enrichissent d'un limon généreux; puis leur contribution se perd, assimilée dans l'inconscience.

Quelques confusions demeurent encore dans l'esprit de Philocrate. Je m'en aperçois à ce pli sur son front. Il reprend.

— Vous distinguez tout à l'heure entre pensée pure et pensée concrète ou incarnée. A votre goût. Mais vous ne précisez pas assez les barrières qui séparent les deux opérations. Vous semblez aussi donner tour à tour la préférence à l'une et à l'autre. Qu'est-ce que cette pensée souveraine si la réflexion doit venir à l'occasion contrôler son activité? Enfin allez-vous jusqu'à soutenir que le suprême dévergondage de l'imagination soit le sommet de la réalisation du «moi»?

— J'ai affirmé que parfois la réflexion (ou pensée pure) devait juger la pensée incarnée; quoique j'assigne à la seconde une supériorité sans conteste de pleine connaturalité à la nature humaine.

Notre pensée participe de tout notre être, bien qu'on puisse la localiser au cerveau, siège de l'imagination. Notre réflexion proprement dite est, elle aussi, une activité de tout l'homme, mais ne se ramifie au cerveau que dans son fondement imaginaire. L'acte formellement réflexe est de soi du domaine de l'idée pure. Il n'est uni qu'accidentellement à une image. (Et c'est pourquoi j'appelle notre activité intellectuelle réflexe, pensée pure.) On conçoit que de tels actes soient rares. L'expérience quotidienne nous enseigne que nous voyons sans cesse avec de fortes images. Nous ne pouvons ni ne devons tendre à nous dégager de notre corps.

L'auteur de la nature humaine savait ce qu'il faisait en nous posant tels que nous sommes. La réflexion prise comme telle, est une richesse de l'espèce plus que de l'individu; la rationalité spécifie l'homme. D'où sa supériorité logique sur la pensée concrète, animale.

— *Comment donc ce qui spécifie l'homme ne se manifeste-t-il pas chez lui sous forme d'activité normale, première ?*

— *C'est que l'homme abstrait n'existe pas. Il n'y a que des hommes. Et ceux-ci sont corps et âme. Ils sont individus parce qu'ils sont corps et personnes parce qu'ils sont individus. Leur activité intellectuelle ne se déploie jamais dans l'abstraction pure. Elle est l'activité une d'un composé un. Toutefois, l'homme qui se livre à ce que je nomme réflexion ou pensée pure s'éloigne momentanément du centre de son moi, affleure à la périphérie de l'espèce.*

— *Mais l'espèce n'existe que dans l'esprit humain. Vous venez de l'affirmer. L'humanité n'est pas une entité, elle est un concept. Qu'est-ce qu'«affleurer à la périphérie de l'espèce» ?*

— *C'est une manière à moi de dire qu'en s'efforçant d'éliminer de sa pensée toutes les images, pour s'attacher à l'idée pure, on se désincarne, on affaiblit sa personnalité, on se rapproche du fond de pensée commun à tous les hommes. La personne tend implicitement à un impossible passage à la limite de son espèce. L'homme cherche à faire l'ange.*

J'ajoute toutefois — et faites bien attention de m'entendre en rigueur de termes — que l'homme qui tend à réaliser en soi la pensée à son maximum humain de pureté acquiert une autre supériorité

temporaire, le pouvoir de se juger en faisant presque abstraction de son «moi». C'est un peu comme si l'idée platonicienne d'homme prenait corps pour «me» juger. Si vous n'aimez point le divin Platon, dites tout simplement que l'animal raisonnable qui est en vous juge l'individu que vous êtes.

— Soit. Mais répondez à ma dernière question: le suprême dévergondage de l'imagination est-il le sommet de la réalisation du «moi» ?

— Il faut s'entendre. Ce que vous persistez à nommer imagination et que j'appelle pensée concrète ou incarnée, voire imagination créatrice, n'est pas réductible uniquement aux images ou phantasmes. C'est un tout organique constitué par l'ensemble de toutes les images liées ensemble et ressortissant à tous les sens à la fois. Je parle, à la suite de Léon Daudet, de film intérieur. C'est un film vivant, à la fois sonore, visuel, olfactif, tactile... et spirituel. C'est tout vous-même à une phase de votre évolution, avec l'usage synergique de toutes vos facultés spirituelles et corporelles.

Cet être complet que vous êtes forme un verbe global, votre pensée... Un verbe en marche, qui ne s'arrête point, ni le jour, ni la nuit; un verbe dont vous prenez une conscience plus ou moins nette selon vos dispositions du moment...

— En mots thomistes, ce verbe serait le terme d'une union des sens externes et internes avec les facultés de l'âme spirituelle. C'est la connaissance du singulier. Alors vous niez pratiquement à l'homme la connaissance de l'universel ?

— Pas du tout. Je dis seulement que celle-ci est souvent implicite, spontanée. Qu'elle n'est à peu

près point ressentie comme telle. Surtout, j'insiste sur ce fait: jamais nous n'arriverons à une notion parfaitement désincarnée de l'idée universelle. Nous ne serons jamais des anges.

Ceci posé, votre question de tout à l'heure semble tomber d'elle-même. N'est-il pas évident que le fleuve intérieur ainsi conçu doit chercher à s'enrichir à l'infini? Seules devront être rejetées les alluvions qui porteraient atteinte à son intégrité morale. Tout homme qui pratiquerait aux dépens de sa pensée des amputations inutiles serait un maladroit et un sot.

— Mais que faites-vous des ascètes ?

— J'y venais justement. Ils seraient les plus gauches des hommes, s'ils se vidaient d'eux-mêmes pour le sénile plaisir de s'anéantir. Tout ascétisme doit tendre, non pas à une diminution de la personnalité, mais à l'établissement de Dieu en soi à demeure.

— Pourquoi alors s'acharnent-ils à se détourner du « moi »; à l'émonder des excroissances parasites, à l'épurer ?

— C'est moins épuration qu'agrandissement. Ils ne cessent point de penser avec tout eux-mêmes. Au contraire, ils pensent constamment. Ils n'émondent pas; ils greffent.

De toute leur âme, ils aspirent à se fondre en Dieu. Leur vie intérieure (j'excepte l'application anxieuse des débuts) se grossit sans cesse d'une sève nouvelle dont tous les bouillonnements tendent à une union plus intime avec Dieu. Celui-ci peu à peu les pénètre de sa présence; ils souffrent de ses départs apparents, ils aspirent à son retour.

Leur subconscient, tout leur être infléchi vers des réalités supérieures, baigne dans une atmosphère infiniment plus riche que celle des autres hommes.

Sans doute, il est des dévoyés de l'ascèse qui s'égarerent, prennent pour fin ce qui n'est que moyen, se coupent implacablement tous les ponts; et se contentent de hacher, de biffer, de raturer. Ceux-ci ne durent point. Ils envoient bientôt «promener» ces velléités d'auto-assassinat.

Le suicide est toujours un crime et une bêtise. Dieu ne veut point pour amis des impuissants, des ébranchés.

Quand l'ascète recherche ses fautes, s'emploie à les expier, suppute les moyens de se corriger, il réfléchit sans doute plus qu'il ne pense. Cependant une nouvelle mentalité s'ébauche en lui, combien riche, combien jaillissante, imprégnée d'amour. S'il réfléchit beaucoup au début de sa carrière, c'est qu'il est à l'un de ces tournants décisifs où l'homme concret a besoin des lumières de l'humanité.

Dès qu'il s'est établi en union avec Dieu, sa pensée, toute pétrie de divin, l'emporte vers un état supérieur. Si Dieu le veut, ce sera un jour l'extase mystique, prélude de la béatitude éternelle.

Et la prière mystique, comme l'a justement remarqué Henri Bremond, a beaucoup d'analogie avec l'état du poète dont la pensée continuellement en évolution se fixe soudain en un point précis, au cours de l'inspiration. Il en est ainsi dans l'extase. A ce moment, le subconscient humain est envahi par la grâce; Dieu lui-même s'offre à l'âme qui le cherche éperdument.

— Ces données psychologiques contredisent l'École, je le répète. Qu'est-ce que cette pensée incarnée qui diffère de la réflexion, de la pensée pure, au point de devenir subconsciente et presque corporelle ?

— La pensée incarnée est une émanation à la fois abstraite et concrète de la personnalité. La réflexion n'échappe pas à ce déterminisme corporel. Cependant, je considère que le beau nom de pensée convient mieux à notre activité intellectuelle normale, humaniste, continue; la réflexion, c'est la pensée qui répond à un ordre précis du vouloir. Dans les deux opérations, il n'y a jamais action de pure intelligence, jamais non plus simple mouvement d'instinct animal. Ces deux excentricités sont impossibles à l'homme. Il reste que la pensée est plus complète, plus riche. Entre les deux phénomènes, simple différence de degré, encore une fois. Celui qui pense comme celui qui réfléchit est un homme. Et chez un même être complet, il ne peut y avoir plusieurs modes irréductibles de connaître. Chez le penseur et chez le réfléchissant, les images chevauchent les idées, les sensations interviennent. Dans la pensée incarnée, les phantasmes existent à l'état fort; à l'état faible, dans la réflexion ou pensée pure.

Et c'est pourquoi l'inspiration poétique, philosophique ou même mathématique ressortit bien plus à la pensée qu'à la réflexion. L'homme dit-de-réflexion peut avoir un jugement sain; il ne saurait être un créateur. Les intuitifs créent. Toute création humaine s'élabore dans le mécanisme imaginaire.

Dans la création, la pensée se développe, s'hypnotise sur un point; la réflexion agit à l'état faible, comme une soupape de sûreté. Tous les hommes sains d'esprit se rencontrent, ou à peu près, dans la réflexion. Combien différent leurs pensées! La somme des créations de l'esprit humain en témoigne. Dans leur pensée les hommes mettent plus de leur corps, de leur individu par conséquent.

— Je suis un peu rassuré. Je commençais à craindre que vous n'admettiez deux connaissances en l'homme, la connaissance notionnelle et la connaissance réelle, pour reprendre de vieilles expressions.

— Non pas. Mes deux formes d'une même activité cérébrale, loin d'être irréductibles, ne diffèrent que par une intervention plus ou moins précise de la volonté. Je rejette la connaissance de l'âme sans ses facultés.

Ma distinction n'épouse pas non plus les contours de l'allégorie de Claudel. Mon point de vue est tout autre. Le «moi» le plus intime n'est pas uniquement celui des grandes circonstances, mais celui de tous les jours. La pensée incarnée est la forme normale de notre activité intellectuelle. Elle ne devient «connaissance par la fine pointe de l'âme» qu'aux moments de simplification féconde, d'intensité sur un point magnétique, dans l'inspiration et dans l'émotion esthétique.

— Votre pensée est-elle consciente ou subconsciente? Si elle est consciente, comment n'est-elle pas réflexe?

— Elle est tour à tour pleinement consciente, demi-consciente, purement inconsciente.

Il arrive que, pensant avec intensité, je prenne en même temps conscience directe de mon état d'âme et de mon être propre. Sans doute, il y a là, en rigueur de termes, une réflexion. Comme, dans notre hypothèse, l'attention n'est pas formellement volontaire, il n'en demeure pas moins que la prise de conscience s'effectue d'une manière confuse, obscure, au second plan de la scène du « moi ».

D'autres fois, on pensera avec une grande intensité sans le moindre retour conscient sur soi-même. L'on se sentira vaguement « être » tout au plus. Enfin, il pourra se trouver que la pensée se déroule à une telle hauteur au-dessus des contingences que nous n'aurons aucun sentiment même de notre existence.

Au cours de ces états d'âme beaucoup de raisonnements, d'illations auront eu lieu, mais nullement appréhendés comme tels. C'est pourquoi j'aime mieux appeler vie de pensée cette vie intérieure où la réflexion joue les comparses.

Enfin, toute notre activité intellectuelle est constamment informée par notre âme spirituelle. Si notre pensée elle-même se revêt d'un corps pour l'observateur de surface, elle s'avère en définitive tout imprégnée de spiritualisme.

Le comble du réalisme nous retrouve en plein spirituel. Plus je concède de corporel, de physique à ce phénomène organique, notre vie de pensée, plus aussi je considère cette agglomération sensorielle comme informée par les lumières supérieures de l'idée.

— Admettons à la rigueur qu'il n'y a là rien d'hétérodoxe... Vous permettrez tout de même à

l'incorrigible raisonneur que je suis de continuer à parler le langage ordinaire.

— Vive donc la pensée une comme un film, multiple comme lui tissée d'illations fugitives, se développant en vaste sinusoïde avec des affleurements de pleine conscience, mais replongeant sans cesse en son propre cœur marin, se créant et se reproduisant à l'infini de son intime substance en perpétuelle fusion!

— Mon pauvre vieux, tu ne seras jamais qu'un poète incorrigible...

Tel fut le dernier mot de Philocrate.

François HERTEL

CHRONIQUES

Dans la cité

Les jeux de la politique

La canalisation

L'annonce brusquée de la dissolution des Chambres retardera sans aucun doute la passation d'un traité entre le Canada et les États-Unis, à l'effet de canaliser le fleuve Saint-Laurent. Néanmoins, des négociations très actives se poursuivent actuellement entre les hauts fonctionnaires des deux pays. Tantôt à Washington, tantôt à Ottawa, les experts étudient les modalités techniques et financières d'un projet d'aussi vaste envergure.

L'idée n'est pas nouvelle. Dès le mois de décembre 1921, une commission mixte internationale recommandait que les deux gouvernements intéressés en vinssent à une entente relative à l'amélioration de notre grande voie navigable. En juillet 1933, l'accord était conclu, et n'eût été l'opposition tenace du Sénat étatsunien, il semble bien que les travaux seraient aujourd'hui fort avancés. A cette époque, Chicago protesta victorieusement contre la fixation projetée du niveau des eaux, au lac Michigan.

En 1938, le président Roosevelt, dont l'intention en l'occurrence est de faire échec au monopole des entreprises privées, tente de reprendre les tractations suspendues. Le ministère King favorise volontiers les négociations, mais

L'Attaque, lutte de deux volontés.

(Général Foch)

Il faut attaquer pour vaincre.

(Général Weigand)

Je ne fais pas la guerre pour faire la guerre, mais pour des résultats.

(Général Foch)

M. Hepburn s'y oppose fermement, alléguant avec justesse que la province d'Ontario n'a pas besoin, du fait de la crise économique, d'accroître ses ressources hydrauliques.

Vient la guerre. M. Hepburn, enflammé d'un beau zèle, juge bon de changer radicalement son attitude. Il se réconcilie une fois de plus avec M. King; trêve d'une brièveté remarquable. Pour permettre au pays de donner à plein dans les œuvres de guerre, il faut, prétend-il aujourd'hui, canaliser le Saint-Laurent. En raison des multiples commandes que les Alliés placeront en Ontario, la province se doit d'augmenter considérablement ses pouvoirs d'eau.

Cette volte-face n'a pas de quoi surprendre qui que ce soit, venant d'un esprit aussi brouillon que celui de M. Hepburn. Il en résulte que pour l'instant l'objection majeure au projet est levée. Il y a bien aussi le sentiment du Québec, mais ce ne semble pas là un élément sérieux du problème. Pourvu que Washington, Ottawa et Toronto s'entendent, qu'importe après cela l'opinion de la province que traverse le fleuve dans sa plus grande partie? Québec paiera sa quote-part; que cela lui suffise.

Il s'agirait d'accomplir des travaux sur une très grande longueur, de Montréal à l'entrée du lac Supérieur; de Montréal au lac Ontario — environ 185 milles —, un chenal de 27 pieds est prévu. Les États du centre étatsunien, notamment la région de Chicago, y trouveraient leur avantage; la navigation lourde serait dès lors possible jusqu'aux grands lacs, ce qui menacerait sérieusement

la prépondérance de Montréal dans la navigation océanique.

Il y a aussi l'aspect «électrique» du problème. Un barrage à deux écluses entre Cornwall et Ogdensburg, à l'île Barnhart, produirait plus de 2,300,000 H.P. Cette immense accumulation d'énergie hydro-électrique profiterait à peu près également aux États-Unis et à la province d'Ontario; cette dernière jouirait aussi d'un excédent de pouvoir provenant du détournement des eaux du lac Ogoki vers le lac Supérieur. On comprend aisément que M. Hepburn ait enfin décidé de retirer son veto. Ce supplément d'énergie permettra à l'Hydro d'abaisser ses taux et de favoriser ainsi l'expansion industrielle.

Tous ces travaux coûtent terriblement cher. Des chiffres très modérés les évaluent à tout près d'un milliard de dollars. Le Canada, pour sa part, acquittera une note de \$200,000,000 environ.¹ N'est-ce pas un peu dispendieux pour un pays dont la dette nationale s'est multipliée par 9 depuis 25 ans et qui enfouit des centaines de millions dans la guerre européenne en cours? Nos administrateurs seraient-ils de piètres hommes d'affaires? Nous voulons croire le contraire.

En somme, le projet de canalisation du Saint-Laurent dépasse infiniment nos ressources financières. Nous ne voyons pas très bien quels bénéfices précis nous en retirerions. Par contre, nous

¹ D'après un économiste versé dans les problèmes du transport, le professeur W. T. Jackman, le coût de l'entreprise atteindrait de \$2,500,000,000 à \$3,300,000,000. Ces chiffres font rêver...

apercevons les inconvénients de tous ordres dont il pourra devenir la cause. En plus de compromettre gravement l'avenir de notre trafic maritime, il met entre les mains de nos puissants voisins une arme singulièrement efficace, dont ils sauront user à l'occasion. L'alliance du pot de fer et du pot de terre ne profite jamais à ce dernier.

S'agirait-il, en dernière analyse, d'un pas en avant dans la voie de l'annexion pure et simple ? Si c'est là le but visé, le rêve caressé, le moyen est fort bien choisi. Tant que nos gouvernants ne nous auront pas éclairés là-dessus, nous ne pouvons tenir compte de ce facteur hypothétique dans notre jugement.

Certaines gens vont jusqu'à soutenir que la Grande-Bretagne aurait donné carte blanche aux États-Unis, afin de se ménager leur neutralité bienveillante. Il va de soi que ce n'est pas quand la maison brûle que l'on songe à sauver l'écurie. Une fois de plus, le Canada servirait les fins de la politique britannique dans ses relations avec les États-Unis.

Sans nous rallier à cette supposition, qui ne pêche sûrement pas par défaut de logique, nous trouvons que les sphères gouvernementales manifestent un sentiment de hâte qui ne leur est pas coutumier. Serait-ce donc que l'on obéirait à un mot d'ordre venu de haut ? L'histoire des prochaines années apportera peut-être à ce point d'interrogation une réponse qui décidera de notre sort.

Hertzog vs Smuts

La session du Parlement sud-africain révèle deux courants d'idées nettement opposées. La lutte se poursuit âprement entre les loyalistes britanniques et les nationalistes. On note que ces derniers gagnent sans cesse du terrain; l'avenir du pays en subira des contre-coups imprévisibles.

Le 6 septembre dernier, le premier ministre Hertzog voyait sa proposition de neutralité rejetée en Chambre, par un vote de 80 à 69. Le général Smuts le remplaçait et imitait le geste de la Grande-Bretagne, en déclarant la guerre à l'Allemagne. Depuis ces quelques mois, l'ancien premier ministre mène une campagne très violente contre son successeur.

Fin janvier, M. Hertzog affirme au Parlement la nécessité de la neutralité sud-africaine. «Le temps est venu, dit-il, de clore la guerre contre l'Allemagne et de restaurer la paix, sans quoi le monde va tomber aux horreurs de l'abîme et aboutir à un massacre général». D'où sa demande d'une paix séparée immédiate.

Un Parlement qui avait voté l'entrée en guerre du pays ne pouvait raisonnablement se rallier à ces vues. La motion, battue par une faible majorité de 22 voix (81 contre 59), témoigne d'un sentiment abstentionniste très poussé qui ne fera que s'accroître. Le lendemain de cet échec parlementaire, M. Hertzog concluait une entente avec le parti nationaliste dirigé par le Dr Malan.

Le nouveau groupement politique, qui sera connu sous le nom de parti nationaliste uni ou

de parti populaire, a pour ambition de créer une république sud-africaine, indépendante de la Couronne britannique, seule garantie véritable que le pays ne combattra plus pour la Grande-Bretagne. C'est ce qu'exprime clairement le manifeste conjoint Hertzog-Malan.

Ce sentiment autonomiste ne sera pas vraisemblablement assez puissant pour permettre à l'Afrique du Sud d'abandonner la cause des Alliés¹. D'autant plus que cela supposerait, advenant le cas de revers franco-britanniques, un désintéressement complet à l'égard du Sud-Ouest africain, ancienne colonie allemande. Quoiqu'il en soit, ce mouvement, fortement organisé et animé par des hommes politiques comme un Hertzog et un Malan, est susceptible de développer l'opinion publique dans le sens national.²

On a souvent répété que le Canada a battu la marche dans la voie de l'émancipation des Dominions. Ce fait devient aujourd'hui plus contestable. La neutralité totale de l'Eire (Irlande du Sud), située à proximité des bombardements de l'ennemi, la vigoureuse réaction autonomiste de l'Afrique du Sud, voilà autant de réalités qui ne sont pas canadiennes. Souhaitons que ce soient là des exemples qui nous servent,

¹ La nouvelle coalition vient de remporter une victoire à la première élection complémentaire tenue depuis la formation du parti populaire.

² M. Smuts a dû promettre de ne pas recourir au service militaire obligatoire. Au reste, lors de la dernière guerre, l'Afrique du Sud n'avait pas connu le régime de la conscription.

lors du prochain conflit cyclique pour rétablir l'équilibre européen... dans quelques vingt-cinq ans.

Le droit d'appel

Depuis deux sessions, M. C. H. Cahan, député conservateur de St-Laurent-St-Georges, présente un projet de loi pour abolir les appels au comité judiciaire du Conseil privé. L'an dernier, le ministre de la Justice, M. Lapointe, tout en admettant le bien-fondé de la proposition, a préféré référer l'affaire à la Cour Suprême, avant d'insérer dans les statuts l'amendement projeté.

La Cour Suprême vient de rendre un jugement, où la majorité des juges reconnaît au Parlement canadien le droit d'abolir les appels à Londres. Elle admet en somme que le gouvernement peut tout aussi bien interdire les recours au tribunal impérial dans les matières civiles qu'il l'a fait déjà pour les affaires de juridiction pénale. Le juge O. F. Crocket, dissident, soutient que le projet de loi est entièrement ultra vires des pouvoirs constitutionnels du parlement fédéral. Le juge H. H. Davis, qui se rallie à ses collègues sur le fond du débat, prétend que le bill ne serait valide que s'il décrétait que les appels au Conseil privé seraient maintenus pour les provinces, sur tous les sujets de juridiction provinciale. Ce serait l'exception qui confirmerait la règle.

On a dit que la province de l'Ontario, par le ministère de son procureur général, interjettera appel de cette décision. Cela vaudra de nou-

veaux délais avant de rompre ce lien désuet de sujétion politique.

De toute façon, surtout si l'Ontario accepte le jugement de la Cour Suprême, la référence faite par M. Lapointe aura servi à démontrer que les partisans de l'abolition ne font qu'user d'un droit reconnu par notre plus haut tribunal. Ce sera également un excellent moyen de réfuter ceux qui invoquent des arguments juridiques pour justifier la persistance anachronique de sentiments a-canadiens.

Appel au peuple

On glosera beaucoup sur la façon dont M. King a annoncé la tenue des élections. Geste soudain où se reconnaît peu le temporisateur impénitent. M. King avait promis, en septembre dernier, de convoquer les députés en session avant de dissoudre le parlement. Il n'a accompli sa promesse qu'à demi. Les Chambres se sont réunies, certes, mais il n'y a pas eu de session. Nous ne tenons nullement rigueur au premier-ministre de cette modification de tactique, car le formalisme ne doit pas entrer en ligne de compte avec l'administration d'un pays.

Quoi qu'il en soit de ces arguties avocassières qui comblent d'aise les esprits enclins à préférer l'ombre à la proie, le peuple canadien devra d'ici quelques semaines se choisir de nouveaux gouvernants. Tâche toujours délicate, grosse de conséquences, surtout au moment où notre pays assume la plus lourde responsabilité de son histoire.

Deux partis aspirent à prendre ou à garder le pouvoir: les conservateurs et les libéraux. Les groupes de l'ouest, coopératistes et créditistes, peuvent fausser le résultat du scrutin — la balance du pouvoir leur agréerait volontiers —, mais ils ne peuvent songer à aligner au prochain parlement une majorité homogène.

Le parti libéral se présente devant les électeurs pour recueillir les avantages d'une situation exceptionnelle. Il compte avec raison profiter de circonstances particulières. Depuis 1935, il a fait à la vérité peu de choses. Il a administré le pays sainement, sans tenter aucune réforme d'envergure, sans esquisser aucun projet de nature à guérir le mal à sa racine. Dépassé par les événements, comme la plupart des gouvernements contemporains à travers le monde, il a voulu attendre des jours meilleurs sans se soucier outre mesure de les préparer.

La guerre a changé les perspectives. Personne ne songe sérieusement aujourd'hui aux œuvres de paix; c'est un tort, mais c'est ainsi. Embarqué dans une aventure militaire qui contrarie son sentiment canadien, M. King essaie présentement de servir deux maîtres: son pays et la Grande-Bretagne. Jusqu'à date, il faut reconnaître qu'il a réussi à équilibrer les plateaux de la balance, à éviter les antagonismes profonds entre les différentes tendances de la population. Il a consenti loyalement à participer au conflit européen en mobilisant hommes, armes et vivres, sans porter

atteinte au libre arbitre des citoyens canadiens.¹ Sa campagne électorale portera — sa première allocution radiophonique en fait foi — sur le maintien de l'unité nationale, indispensable à la grandeur du pays.

L'argumentation du chef conservateur, M. Manion, portera sur la critique de notre organisation militaire et sur l'octroi des contrats. Il a déjà mis de l'avant, quelques heures après l'annonce des élections, un projet de ministère «national», promettant de faire appel aux meilleures intelligences de la nation. Par contre, pour ne pas s'aliéner les sympathies canadiennes-françaises, il a eu soin de bien souligner qu'un tel cabinet n'aurait pas pour fonction essentielle, bien loin de là, de répéter la levée en masse de 1917.

Il se peut que M. Manion soit sincère, mais cela ne suffit pas. Dans son entourage, on retrouve les personnages les plus jingoes du Canada. Un Meighen, un McPherson, un Drew, pour ne citer que les plus connus et les plus encombrants, n'inspireront jamais confiance à la province de Québec. Quel Canadien français en vedette parmi

¹ Ce sont les Canadiens-français qui rétablissent l'équilibre en faveur des intérêts canadiens. Dans un livre récent, *The Spirit of French Canada*, M. Ian Forbes Fraser le reconnaît explicitement: «I believe it is fair to say that today the French Canadians are more Canadian than their English-speaking neighbors. For many of the latter, whether born in the Old Country or in Canada, there is always a home across the seas; for French Canadians no such European home can now exist.» Mlle Stella Langdon, dans un article très documenté du *Financial Post* (27-1-40) fait la même remarque: «It is an error to believe that the French Canadian regards France as homeland. His homeland is Canada. He sees his duty as toward Canada.»

les conservateurs est capable de représenter le sentiment de ses compatriotes auprès de M. Manion? Nous n'en voyons aucun qui ait le goût ou la possibilité de s'imposer dans tout le pays à l'égal de M. Ernest Lapointe.

Si le parti libéral livre un combat sérieux, s'il désire réellement la victoire, nous croyons qu'il possède encore la confiance de la majorité de l'électorat. Québec enverra à Ottawa environ 60 députés libéraux; les Maritimes, une quinzaine; les provinces de l'Ouest, vraisemblablement 25. Reste l'Ontario, où le pronostic est plus difficile. C'est là que réside la grande inconnue. Sur 82 sièges, combien les libéraux en retiendront-ils? Si les chiffres que nous avons suggérés s'avéraient exacts, une quarantaine de députés libéraux ontariens suffiraient, puisque les gains des C.C.F. et des créditistes entameraient sûrement le bloc oppositionniste. Il n'est pas vain de penser que les tirades impérialistes des Drew et des Hepburn n'auront pas tout l'effet espéré. Beaucoup d'Ontariens ne devraient pas se laisser influencer par les sautes d'humeur d'un premier ministre qui a des parties de bouffon.

Nous ne sommes encore qu'au début d'une lutte électorale très longue. Dans quelques semaines, nous posséderons plus d'éléments d'appréciation et nous pourrons juger plus facilement des différentes tactiques employées. Que nous en entendrons des discours! Que nous en lirons des déclarations! La parole est à ces messieurs...

Roger DUHAMEL

Un peut d'intelligence, s'il vous plaît!

Le Canada est en guerre. C'est chose sue et entendue. Il reste à savoir ce que cela signifie pour nous et pour quelle forme de participation nous allons opter. J'ai déjà, dans une précédente chronique, essayé de dégager le sens réel des divers aspects du mot participation, opération essentielle pour qui veut fixer ses idées, selon ses convictions et selon ses désirs. Mais ce n'est pas tout, surtout pour celui qui, désireux d'aider nos alliés dans toute la mesure possible, ne tient pas compte de nos moyens.

Celui-là est prêt à tout sacrifier, «jusqu'au dernier sou et jusqu'au dernier homme», selon la formule devenue classique. Encore ne s'agit-il pas pour lui de se lancer tête baissée dans n'importe quelle aventure; il reste indispensable que l'aventure entreprise fournisse à ceux qu'il veut aider l'aide la plus efficace, et cela non pas tellement dans l'immédiat que à la longue, puisque, selon les dirigeants britanniques eux-mêmes, il s'agit d'une guerre de longue haleine. Toute mesure d'assistance immédiate qui, si bien intentionnée qu'elle soit, est de nature à compromettre l'avenir, doit donc être rejetée, condamnée même.

En somme, ce que le participationniste même le plus outrancier doit demander à son gouvernement, ce n'est pas n'importe quelle action qui fasse du tapage, c'est une politique de guerre telle que le Canada soit d'une utilité maximum à ses alliés, en un mot, une politique de guerre *intelligente*. Aujourd'hui que tant de gens ayant, selon

l'expression courante, «plus de voile que de gouvernail», exigent les mesures de guerre les plus abracadabrantes, inspirées davantage par l'intensité de leurs sentiments que par la lucidité de leur esprit, il n'est pas sans intérêt de nous mettre à la place de ces gens, d'adopter leur point de vue pour les fins de la discussion, afin de pouvoir raisonner un peu avec eux.

Qu'attend-on du Canada, dans cette guerre ? Il n'est qu'à lire les journaux anglais et français depuis le début de la guerre pour le comprendre. Que vante-t-on de nous ? Pourquoi s'est-on montré si heureux de l'entrée du Canada dans la guerre ? Pour la valeur et l'importance de nos armées ?... Pas le moins du monde.

Le Canada est un pays riche en matières premières, y dit-on. Sa structure industrielle est beaucoup plus forte qu'en 1914 et sa capacité de produire plus grande. Il est de plus pratiquement à l'abri des raids aériens, du moins de raids capables d'entamer d'une façon sensible son activité productrice. Il est donc le fournisseur idéal de produits alimentaires, de denrées diverses, de matières premières et de produits manufacturés de toute sorte, depuis les munitions et les armements jusqu'aux marchandises nécessaires à la population civile. L'effort économique du Canada apparaît ainsi comme l'une des pièces essentielles du rouage de guerre franco-britannique.

Ce rouage a d'ailleurs commencé à fonctionner. Mais son importance actuelle est loin de donner une idée de son importance réelle. Les demandes restent peu considérables pour la raison simple

que la guerre n'est encore qu'à un stage bénin, que peu de destructions en ont résulté. Dès que les hostilités se déclencheront pour de bon, ce sera une tout autre affaire. Il en passera des cartouches, des obus, des bombes, des fusils, des canons, des tanks, des aéroplanes, etc., dont le Canada sera appelé à fournir une partie considérable.

Or, pour produire tout cela, il faudra des bras et des cerveaux; si riche que soit le Canada, ses matières premières ne serviront de rien si elles ne sont pas transformées, et elles ne se transformeront pas toutes seules. Combien faudra-t-il d'hommes quand le moment sera venu de fournir le maximum d'intensité de notre effort économique? Bien fin qui pourrait le dire. Aucun expert ne peut prévoir dès maintenant quelle quantité de produits divers dévoreront les grandes offensives qui s'en viennent et quelle transformation fondamentale le Canada peut être appelé à faire subir à sa structure économique (ce qui est synonyme de nouvelles usines à construire, de nouvelles machines à fabriquer pour obtenir les produits désirés, donc d'une quantité considérable d'ouvriers) pour répondre aux besoins.

L'attitude la plus clairvoyante en pareille circonstance, c'est la prudence. Le rôle du Canada devant être primordialement économique, et cela en conformité avec le meilleur intérêt des Alliés eux-mêmes, le gouvernement du Canada ne doit rien faire qui puisse compromettre cet effort économique, au moment où il deviendra le plus nécessaire. Et cela veut dire, quel que soit le

nombre des chômeurs actuels, garder en réserve la main-d'œuvre disponible pour le temps où elle sera indispensable. Telle sera la politique d'un premier ministre participationniste qui voit plus loin que son nez.

Cette politique s'impose d'autant plus à l'intelligence que des destructions plus considérables que celles dont nous avons parlé jusqu'ici sont à prévoir. Ce ne sont pas seulement des munitions et des armes, ce ne sont pas seulement des machines de guerre qui seront détruites, ce ne sont pas seulement des bras anglais et français détournés des productions alimentaires pour des fins de guerre que les bras canadiens devront remplacer; ce sont des usines puissantes de munitions ou autres produits qui disparaîtront, bombardées par les avions ennemis, c'est la puissance industrielle de l'Angleterre et de la France qui sera menacée, c'est-à-dire le principal atout dans le conflit actuel. Dire cela, ce n'est pas douter de la valeur des défenseurs de l'Angleterre ou de la France, c'est être sainement réaliste et reconnaître l'existence des hasards de la guerre, avec ses bons et ses mauvais jours même pour le vainqueur, tels que nous les imposent les conditions modernes. Les dirigeants britanniques répètent la même chose chaque jour en public, justement pour que le peuple anglais s'y attende et ne se décourage pas au premier revers. A vrai dire, ce serait ne pas le voir, ne pas le prévoir, ne pas s'y préparer qui serait criminel.

Or s'y préparer qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Que l'Angleterre prenne les dispo-

sitions voulues pour reconstruire sur son territoire les usines détruites ? Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre que ce ne serait pas là le procédé le plus efficace, si même il était facilement praticable. On voit tout de suite ici le rôle du Canada : être debout, au point de vue économique, au fur et à mesure que des industries anglaises ou françaises tomberont sous les coups de l'ennemi. Cela ouvre des perspectives tellement formidables sur la part qui peut nous incomber à un moment donné et sur les conséquences qui peuvent en résulter si nous faisons défaut, qu'il vaut bien la peine d'y penser deux fois avant de poser des actes susceptibles de tout compromettre.

Car, encore une fois, pour produire, il faut des bras. Et un effort de production de l'envergure de celui que nous venons d'envisager aurait vite absorbé les quelque 300,000 chômeurs qui nous restent encore actuellement. Qu'est-ce que 300,000 hommes pour suppléer, même en partie, à l'effort industriel combiné de l'Angleterre et de la France ? Étant donné ces faits, il est évident que, dans la mesure où le Canada est concerné, l'intérêt bien compris des Alliés veut qu'il réserve ses forces en hommes, qu'il se prépare au jour où il peut être appelé à prendre leur succession dans le domaine de la production industrielle, pour fournir au soldat les produits indispensables à la victoire. Cela peut paraître moins chevaleresque que de monter à l'assaut de la ligne Siegfried, mais cela peut aider bien davantage à l'enfoncer.

Après tout, qu'aurons-nous gagné à envoyer au front les hommes actuellement disponibles, si dans deux ans, dans trois ans, nous devons arrêter notre effort économique ? Quelle valeur auront nos quelques milliers de soldats pour une Angleterre et une France mutilées dans leurs forces économiques vives, comparée au rôle immense que ces bras auraient pu jouer pour soutenir ici la production défaillante de nos Alliés ? Existe-t-il encore en ce monde assez de Don Quichotte pour qu'on préfère mourir inutilement l'épée au poing sur le parapet d'une tranchée quand «le salut de la patrie» réclame des ouvriers d'usine ?

Non, un pays aussi peu peuplé et aussi riche que le nôtre, susceptible d'être appelé pour le salut de ses amis à un effort économique dépassant déjà sa capacité de production actuelle ne doit pas disperser son activité ; il doit spécialiser sa contribution à une guerre comme la présente dans le domaine où il peut être d'une utilité maximum. Pour qui veut regarder en avant, agir autrement, c'est «courir deux lièvres à la fois». Notre force est dans l'aide économique, tenons-nous en à l'aide économique ! Il appartiendrait à nos gouvernements de le comprendre et de le faire comprendre, au besoin, à nos Alliés, à qui les nécessités du moment peuvent faire oublier leur meilleur intérêt.

Nous souhaitons certes de tout notre cœur que les destructions envisagées en France et en Angleterre ne se produisent pas. Mais, tout le monde l'admet, elles sont du domaine des fortes possi-

bilités. Avoir une politique intelligente de guerre, une politique de victoire, c'est prévoir ces possibilités, et mettre immédiatement en œuvre une organisation capable d'en réparer les dégâts si elles se réalisent ou d'en minimiser les effets. La politique au jour le jour, la politique des actions empanachées mais sans valeur stratégique, la politique de l'immédiat sans souci de l'avenir ne peut que conduire à la défaite.

Pour toutes ces raisons, l'envoi outre-mer de contingents canadiens de quelque importance ne devrait pas apparaître recommandable même au participationniste le plus outrancier. Et c'est pourquoi il est inadmissible qu'on ait si violemment attaqué les déclarations sensées de M. Godbout concernant l'enrôlement des fils de cultivateurs. Elles coïncident avec les meilleurs intérêts des Alliés en même temps qu'avec ceux du Canada; les gens du *Globe and Mail* sont-ils si aveuglés par leurs préjugés qu'il faille absolument que le Canada se ruine, même si cela doit desservir les Alliés? LaFontaine avait bien raison: «Rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami».

M. Godbout a demandé qu'on laisse les fils de cultivateurs sur la terre pour éviter, après la guerre, un problème de chômage comme celui que nous avons connu depuis 1929. Dans le principe, cela diffère-t-il tellement des déclarations du ministre fédéral de l'agriculture, M. Gardiner: «L'objectif à atteindre est de maintenir l'agriculture en état de fournir le peuple du Canada et ses alliés en nourriture et en fibres, tout en

laissant autant que possible les fermiers en mesure de continuer leur activité normale dès la guerre finie» ?

M. Godbout a parfaitement raison, et loin de se laisser arrêter par les vitupérations sectaires du *Globe and Mail*, il ne peut qu'être encouragé, par tous les gens qui raisonnent, à maintenir l'attitude intelligente qu'il a prise et à agir avec calme, mais avec une fermeté inébranlable pour que son point de vue triomphe. Il aurait même pu aller plus loin et demander, d'une façon générale, qu'on s'en tienne au contingent symbolique déjà expédié outre-mer. Cela aurait été en accord avec une politique intelligente de guerre, comme nous l'avons vu. Cela aurait été en accord avec les déclarations de M. Mackenzie King:¹ «*Un fait stratégique ressort avec netteté: le temps des immenses troupes d'infanterie expédiées outre-mer ne reviendra probablement plus. Il y a deux ans, j'exprimais, dans cette enceinte, l'avis qu'il est extrêmement douteux qu'aucun des dominions britanniques envoie jamais une autre armée expéditionnaire en Europe.*» Cela aurait été en accord avec les déclarations de M. Ernest Lapointe:² «*Je partage l'avis (...) que le temps est passé d'envoyer des corps expéditionnaires, et que nous ne prendrions pas le bon moyen d'aider nos alliés si nous adoptions cette méthode. Nous aurions besoin des hommes ici et, en tout cas, c'est le Parle-*

¹ *Débats de la Chambre des Communes*, 30 mars 1939, p. 2658.

² *Débats de la Chambre des Communes*, 31 mars 1939, p. 2,706.

ment qui en décidera.»¹ Si ces messieurs ont apparemment changé d'avis depuis, il n'en reste pas moins que c'est alors qu'ils avaient raison. Il serait temps qu'on s'en avisât avant qu'il ne soit trop tard. Un peu moins de sentiment et un peu plus d'intelligence dans l'établissement de notre politique de guerre serait hautement recommandable!

François-Albert ANGERS

A propos d'enseignement bilingue

Le supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, le R. P. P.-E. Farley, qui est un Canadien connu, et qui habite la Belgique depuis quelques années, a donné son opinion sur la question toujours à l'affiche de l'enseignement bilingue prématuré: «Je suis parfaitement d'opinion que la politique d'enseigner deux langues aux élèves des écoles primaires dès les premières classes est tout à fait nuisible et ne profite jamais à l'enfant. Il n'est pas de plus mauvais système que celui d'enseigner deux langues à la fois aux jeunes élèves. C'est ce qui se fait en Belgique et moi-même, qui ai enseigné dans des collèges belges, je suis en position de dire que les résultats sont souvent déplorables. J'ai vu des élèves, devenus jeunes hommes, me lancer à tout propos des «belgicisms», ce que nous appellerions des «anglicisms». Habitués dès leurs premières études à assimiler deux langues, les élèves, trop jeunes pour faire la différence, confondent tout; ce qui fait que, devenus hommes, ils possèdent médiocrement l'une et l'autre langues.» (Cité par M. Charles Gautier, le *Droit*, 3 février 1940).

¹ En fait, dans le présent conflit, ce n'est pas le Parlement qui a décidé d'envoyer un corps expéditionnaire en Angleterre, mais le gouvernement, celui-ci ayant refusé de s'engager de quelque façon sur le sujet à la session spéciale de guerre de septembre dernier.

Vie de l'esprit

Poésie pas morte

Un éditeur canadien-français publie quatre recueils de poèmes dans la même semaine. C'est un record que s'est assuré M. Bernard Valiquette qui dirige, depuis une couple d'années, la maison d'éditions qui porte son nom. Toutes les œuvres parues à cette enseigne ne sont pas, cela va de soi, d'égale valeur. M. Valiquette s'efforce constamment de mettre en échec les tentatives de la fatuité et de l'insignifiance. S'il n'y réussit pas toujours, c'est aux écrivains qui lui confient le rayonnement de leur pensée que nous devons nous en prendre.

Le goût de la rime pour la rime est-il une preuve d'infantilisme intellectuel ? On le croirait aisément, tant les poètereaux abondent dans notre Landerneau littéraire. Les créations en prose (roman, théâtre, histoire, essai) sont moins nombreuses que nos balbutiements poétiques. A quoi cela tient-il, si ce n'est que la production lyrique chez nous exige moins d'efforts assidus, se contente en général de sentiments à fleur d'âme, d'impressions fugaces et de souvenirs rabâchés ?

I

Après avoir lu *Le Temple*, de M. Gérard Martin, ouvrage qui a mérité à son auteur un prix du gouvernement provincial, une question se pose aussitôt à l'esprit : pourquoi offrir au public des poèmes sans originalité de pensée ni de forme, dont le plan et la facture semblent obéir stric-

tement à une volonté arrêtée? J'incline à croire que M. Martin est un tout jeune homme, dont l'esprit n'est pas vulgaire, et qui, au collège, pendant l'étude du soir, griffonnait amoureusement des vers qu'il dissimulait dans ses gros dictionnaires latins. C'est assurément très gentil, cela fait très bien dans les réunions de famille de savoir qu'un des siens appartient désormais à l'élite. Nous qui sommes étranger et peu sensible à ces sortes de réjouissances, nous ne pouvons que déplorer l'artificiel de ces poèmes où la majesté d'un Temple ne se retrouve guère.

M. Martin ne manque pas de souplesse. Il varie souvent ses mètres, quoiqu'il s'interdise toute audace. Le grief le plus sérieux que nous lui adressons, c'est de nous montrer une sensibilité de seconde main, où les procédés sont trop voyants. A vrai dire, nous ne découvrons dans ces vers aucun frisson révélateur d'un ébranlement neuf.

Au reste qui nous blâmera d'être agacé par des clichés comme ceux-ci: le champ du souvenir, l'Orgue du Silence, le glas des arbres, les cloches de l'automne, le baiser des étoiles, etc.? Ce sont des oripeaux décrochés chez le marchand aux antiquailles. Qu'est-ce à dire aussi d'une inversion comme la suivante: Pour que soit l'âme belle? La poésie fuit ces jeux de la fantaisie recherchée.

II

Il existe un préjugé contraire aux poétesses. Bien à tort, croyons-nous, en ce qui a trait au Canada français. Notre poésie doit beaucoup à

Simone Routier, à Jovette Bernier, à Medjé Vézina. Plusieurs poèmes de *Vitrail* ne sont pas indignes de ces noms.

Chacun sera à même de constater la virilité du talent de Mlle Cécile Chabot. Chez elle, nulle afféterie, aucun cabotinage. Elle chante, d'une voix riche, son hymne à la nature. Même si l'uniformité de son rythme lasse parfois en son allure solennelle, son chant panthéiste s'élève bien au-dessus des sensibleries et des préciosités. Pas de concessions au populaire. L'auteur attire à elle les arbres, les vents, les lacs, elle les appelle d'un cri passionné et qui n'est jamais faux :

Pardonne-moi, Seigneur, si je l'ai trop aimée
Ta nature qui prit, lorsque j'étais enfant,
Mon cerveau ténébreux et mon âme affamée
Pour les assujettir à son joug triomphant.

Pardonne-moi, Seigneur, d'avoir été ravie
Par la voix des forêts et l'appel de la mer,
D'avoir en eux cherché le reflet de ta vie
Pendant que s'y mêlait le tourment de ma chair.

(p. 95)

Cet amour anonyme ne suffit pas à Mlle Chabot. Humaine, elle craint même de l'être trop. Elle redoute l'instant où elle faillira à son rêve d'idéal, elle a peur de céder à la tentation de la tendresse :

Surtout ne risquez plus l'aveu de votre amour,
Car je pourrais y croire et n'être qu'une femme
Qui cherche dans la nuit la lumière du jour.

(p. 111)

Vitrail enrichit notre littérature poétique qui pêche par mièvrerie et excès de mélancolie. On y entend le rire frais d'une jeunesse retrouvée au sein de la nature. Relisons les vers qui terminent *Marine* (p. 31) :

Le varech odorant parfumait mes pieds nus,
 Le vent gonflait ma robe encore ruisselante
 Et mes yeux découvraient des mondes inconnus
 Dans les ombres glissant au ciel et sur la dune.
 Ma bouche se tendait frémissante vers l'eau,
 Et je riais et je faisais danser la lune
 Sur les écailles d'or qui tatouaient ma peau.

III

Nous connaissons M. Rosaire Dion-Lévesque par une traduction de Walt Whitman, parue à Montréal il y a quelques années. *Vita* est donc la première œuvre originale que nous lisions de lui. Nous félicitons fort l'auteur de s'être éloigné des sentiers battus.

M. Dion-Lévesque n'a pas beaucoup de choses à nous dire; mais il possède l'art de nous les dire, si bien que nous croyons parfois les entendre pour la première fois. Il sait se dégager du despotisme de la rime; il recherche des rythmes neufs, des coupes imprévues. Nous participons à ce labeur avec plaisir et il se dégage de cette élaboration une véritable joie.

La jeune femme
 Aux yeux de mystère et à la bouche de tendresse éclose,
 La jeune femme, avec son âme d'enfant,
 Soupirait doucement,
 Ayant à son front pâle la trace d'un souci.
 (p. 101)

Il n'y a presque rien dans cette phrase et elle contient cependant des résonances attachantes. M. Dion-Lévesque excelle à l'économie des moyens. Avec peu de mots, il suggère tout un paysage moral.

Vita est un livre qu'on relira volontiers. On ne se rendra pas tout à fait compte qu'on le relit. Nous croirons toujours entendre pour la première fois la voix émue, rêveuse, nostalgique, de son auteur.

Roger DUHAMEL

Témoignage d'Etienne Gilson

Il y a une quinzaine, M. Etienne Gilson, professeur au Collège de France, exposait à un représentant du *Droit* ses opinions sur l'enseignement bilingue :

« Je pose d'abord comme principe, dit-il, qu'il est absolument impossible d'avoir une éducation bilingue. Les langues sont des modes de penser et de sentir; vouloir les mettre sur le même pied, ce serait une monstruosité... S'il veut conserver son héritage français, le jeune Canadien doit être entouré de français parce qu'il devra vivre dans un milieu anglais. Le français est une langue qui s'acquiert difficilement, mais qui se perd vite. Croyez-en l'expérience d'un professeur au Collège de France qui, après avoir vécu trois mois dans un milieu anglais, se sent déjà « touché »... *L'éducation scolaire doit se faire dans une langue seulement... Qui possède une langue à fond parviendra à se débrouiller avec les autres.* Pour vous, le problème se pose ainsi : formerez-vous des enfants sans culture et sans langue en appliquant un système de bilinguisme hybride ou leur donnerez-vous une forte culture française à l'aide de laquelle ils apprendront l'anglais ? » A la question suivante : « Jusqu'à quel âge la langue maternelle doit-elle être enseignée presque exclusivement dans les écoles ? » M. Gilson a répondu : « C'est là l'affaire des pédagogues. Je dirai jusqu'à dix ou onze ans pour que l'enfant possède bien sa langue, pour qu'il s'exprime correctement. » (Cf. le *Droit*, 3 février 1940)

Rodolphe Plamondon

Ce fut un chanteur remarquable. Pendant des années, il ajouta à son art jusqu'à la plénitude: certaines de ses interprétations furent de véritables créations.

Son épanouissement, dans le style classique, comporte une leçon.

Au départ, une voix ordinaire. Musicalement il est autodidacte. Comme violoncelliste d'abord, il s'initie aux secrets du phrasé; il acquiert, peu à peu, la notion si rare, si difficile de la ponctuation.

En passant au chant, il a déjà des réserves, des ressources que lui confèrent sa connaissance de l'orchestre, sa compréhension symphonique. Il découvre alors le rôle éminent de la respiration qui est comme la pierre de touche du métier vocal. Dans Bach en particulier, il apprend ce que réclament ces valeurs de notes si soutenues, d'un lié organique. Il perfectionne sa technique et embrasse dans une même maîtrise toutes les nuances d'une expression fidèle, tout le clavier du rythme, du sentiment et de la pensée.

Mais le chanteur classique est celui qui, par définition même, se place devant un texte dans un esprit de respect et d'oubli de soi. Il en épouse toutes les vertus comme objectivement d'abord, avant d'y ajouter sa collaboration individuelle.

Habitué que nous sommes au gueulage wagnérien¹ à son égocentrisme, nous perdons de vue souvent cette plasticité, cette adaptation imposées à l'artiste.

Or Plamondon fut de ceux qui cherchent à épuiser le contenu d'une composition. Ce fut sa supériorité sur un tas de chanteurs, mieux doués que lui par l'organe, mais qui se fichent éperdument des textes. Il devint à Paris, vers 1906, le ténor singulier, unique, celui qui se taille, en marge du vulgaire, du commun, et même de l'enflure lyrique, un royaume à part ou fleurit le style pur, au goût parfait, au bouquet précieux. A Colonne, chez Lamoureux, aux concerts du Conservatoire, aux assemblées des cinq Académies, on entendait sa voix fragile et limpide, de ligne si droite, d'un vibrant surveillé, à peine infléchi, d'un feu contrôlé, d'une chaleur efficace mais correcte et saine. Ceux qui, vers cette époque, l'entendirent fréquemment à Paris, (nous fûmes de ceux-là) en reçurent des émotions d'une qualité rare et très élevée. Son art s'alimentait aux sources les plus claires et les plus raffinées en même temps.

Il faut lui rendre ce témoignage. Le chanteur a une vie brillante, vite tombée à l'oubli, par une

¹ Le génie de Wagner n'est pas en cause; mais il faut reconnaître qu'une des raisons de la décadence du chant vient de la mélodie wagnérienne, ou la voix, assimilée à un instrument, doit faire un effort démesuré. Écoutez Tristan à côté du Don Juan de Mozart, et vous saisirez combien l'immensification et le taraudage des voix en Wagner, réclament des surhommes physiques et ruinent les plus beaux gueuloirs.

rançon naturelle. Jetons sur ces souvenirs, assombris par la mélancolie des derniers temps, sur cette tombe encore fraîche, l'hommage ému d'un collègue, le témoignage sincère d'un confrère.

Arthur LAURENDEAU

Savez-vous que trois revues canadiennes-françaises ont disparu au cours de décembre ? et que l'une des causes de leur disparition, ça été la négligence des abonnés à solder leur abonnement à temps ?

Fort heureusement, la situation de l'Action nationale est solide, et pareille mésaventure ne la menace pas. Mais son équilibre financier et son rayonnement seraient mieux assurés, 1° si chacun de nos amis se mettait immédiatement en règle avec l'Administration (abonnement régulier: \$2.00 par année; abonnement de soutien: \$5.00); 2° si chacun d'eux apportait à l'Action nationale un abonné nouveau.

... Au sujet de la censure, on se rappellera que la liberté d'expression n'existe plus au Canada. Il ne nous est plus permis d'exprimer toute notre pensée sur certains sujets.

Courrier de guerre

Voici le texte du questionnaire auquel notre premier article fait allusion. Le Conseil des jeunesses canadiennes et le Bloc Universitaire en ont distribué plus de 200,000 copies à date. Ils demandent à tous ceux qu'intéresse cette très importante consultation populaire: 1° de répandre ce questionnaire; 2° de réadresser à leur secrétariat toutes les formules remplies, et cela d'ici le 4 mars; 3° enfin d'aider financièrement le Conseil, incapable de défrayer le coût du plébiscite, à cause de l'ampleur que celui-ci a prise. (Adresse: 501, avenue Viger, Montréal. Téléphone: BElair 1821).

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

CONSCRIPTION

1. Au cours de la présente guerre, doit-on imposer:

- a) Une forme quelconque de conscription ?
- b) La conscription pour le service outre-mer ?
- c) La conscription pour le service militaire au Canada, dans les circonstances présentes ?

2. Quel effet la conscription aurait-elle sur l'unité canadienne ?

- a) Un effet favorable ?
- b) Un effet défavorable ?
- c) Aucun effet ?

3. Etes-vous en faveur d'un plébiscite sur la conscription ?

Si vous y êtes favorable:

- a) Ce plébiscite devrait-il avoir lieu le jour des élections, alors que le sort d'un parti politique est en jeu ?
- b) Ou bien préféreriez-vous un plébiscite sur cette seule question, sans qu'aucune autre question y soit mêlée ?

LIBERTÉS CIVIQUES

1. A votre avis, la liberté de parole, d'assemblée, d'association, de presse et de radio doit-elle être:

- a) Restreinte comme à l'heure actuelle par les règlements édictés en vertu de la loi des

- mesures de guerre ?
- b) Complète, sauf pour ce qui regarde l'information militaire ?
- c) Plus sévèrement contrôlée qu'à l'heure actuelle ?

PROFITAGE

1. A votre avis, des mesures telles que l'Impôt sur les surplus de bénéfices et la Commission de contrôle des prix empêchent-elles efficacement le profitage ?

SITUATION DE LA JEUNESSE

1. Croyez-vous qu'il soit juste d'accorder la préférence dans l'industrie et pour les secours directs aux jeunes gens dont les offres de service n'ont pas été acceptées par l'armée ?
2. L'exécution du programme fédéral-provincial d'Aide à la jeunesse devrait-elle:
- a) Etre limitée à un entraînement pour fins militaires et industries de guerre ?
- b) Couvrir les besoins de la jeunesse dans tous les domaines de l'activité économique ?
3. Puisque le salaire réel diminue dans la mesure où le coût de la vie augmente, croyez-vous que l'augmentation des profits devrait entraîner immédiatement l'augmentation des salaires ?

Paraît ces jours-ci

Silhouettes du monde politique

(Portraits d'une quarantaine
de députés fédéraux)

par

LÉOPOLD RICHER



AUX ÉDITIONS DU ZODIAQUE
MONTREAL

**La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !**

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée en langue
française en Amérique.

Elle vous tiendra au courant des principes et
des faits économiques indispensables à la com-
préhension de nos problèmes.

La livraison de janvier contient :

- des **articles** sur le problème des petits prêts, les finances et l'économie finlandaises, le Canada dans le monde protectionniste d'après 1918, et l'impôt foncier à Montréal, par Robert Perron, Jean Malabard, Paul-Yvan Desgranges et Roger Charbonneau.
- des **commentaires** sur la taxe sur l'électricité, la coopération et la guerre.
- des **extraits de revue** sur la diversification de nos marchés et la question du blé.
- des **analyses de nombreux ouvrages** historiques, géographiques, économiques et sociaux.

On s'abonne à

L'École des Hautes Études Commerciales

535, avenue Viger

Abonnement: \$3

En vente dans les librairies: .

l'exemplaire: 35 cents

Vient de paraître

Les Voyageurs catholiques

*“L’apostolat du semblable par
le semblable”*

par

le Rév. P. ARCHAMBAULT, s. j.



30 cents l'exemplaire

AUX ÉDITIONS DE L'E. S. P.

SOLIDARITÉ

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans une grande institution de crédit, qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups: notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

550 bureaux au Canada

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

Organe de la Société du Parler Français au Canada

Littérature, canadienne et française.

Histoire, canadienne et générale.

Pédagogie et enseignement.

Linguistique canadienne.

Politique générale.

Bibliographie et critique.

Adresse :

● Abonnement:
TROIS DOLLARS
par année.

LE CANADA FRANÇAIS
Université Laval,
● Québec.

Lorsqu'il s'agit de produits de l'érable,
Exigez toujours la meilleure qualité !
La marque "CITADELLE" est la meilleure.

●
Sirop d'érable "CITADELLE"
Sucre d'érable granulé "CITADELLE"
Sucre d'érable "CITADELLE"
Beurre d'érable "CITADELLE"

●
Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers, et :

Les PRODUCTEURS de SUCRE d'ÉRABLE
DE QUÉBEC

BUREAU CHEF: 5, AVENUE BÉGIN :: LÉVIS
Entrepôt: Plessisville (Mégantic)

TECHNOLOGIE D'AJUSTAGE MECANIQUE

Par M. MARC GIAUQUE

Instructeur en chef des Ateliers d'ajustage
à l'École Technique de Québec

Prix de vente: \$1.50; par la poste, \$1.60

EN VENTE A L'ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC

185, Boulevard Langelier, Québec

LISEZ

L'Ordre nouveau

pour connaître la doctrine sociale de l'Église

Le seul journal du genre au Canada

ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection

Épargne

Avantages

Souplesse

Liquidité

Caractéristiques

Sécurité

Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal